

Catégorie

Bicyclette avec
moteur auxiliaire

Marque

ALPA

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Sachs 50 K - Mopod

Candéreau-type

N° 1 8 4 2

Moyens de reconnaissance du type
N° de châssis frappé
N° de moteur frappé
Constructeur du châssis
Constructeur du moteur

Modèle avec moteur "Sachs 50 K" et suspension arrière. Freins tambours centraux.
A droite, sur partie supérieure du tube de selle.
A gauche, sur partie supérieure du bloc-moteur, sur plaquette constructeur.
ALPA WERKE A.G., Fahrradfabrik, SIRMACH (TG) CH
FICHEL & SACHS A.G., SCHWEINFURT a/M. (D)

MOTEUR

Marque et type SACHS 50 K
Genre Moteur aux.pr.bicycl.
Carburant Benzino/huile
Nombre cyl. 1 Temps 2
Allonge 38 mm.
Course 42 mm.
CV-impôt 0,242
Cylindrée totale 47 cm³
CV. Ireln 1,6
Refroidissement Air
Empl. du moteur Centre en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entretien sur roue arrière (chaîno)
1. Frein A pied: Mécanique, à tambour central, rétropédalage, triangle sur roue arrière.
2. Frein A main: Mécanique, à tambour central, à câble, sur roue avant.
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction Guidon normal
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 2
Vit. en 1^{re} vit. env. 28 en prise dir. 40 km/h. (**)

CARROSSERIE

Constructeur ALPA WERKE, SIRMACH
Genre / Forme Bicyclette
avec moteur auxiliaire
Nombre de portes —
Nombre de places ass. Total 1
Avant — Milieu — Arrière —
Nombre de places debout —
Four motos: Siège arrière —
Siège —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. équipé (prêt à rouler)	21 kg.	22 kg.	43 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension	23 x 2,00 ou 26 x 2,00		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 90 kg.) par essieu	90 kg.	90 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

I R P E X

Phares: Marques

Feux de position

Feux stop

Indicateurs de direction: Syst. —

1 fort timbre de bicyclette
1, électrique (vibreur)
Avertisseur

Eclairage du N° de contr. —

Emplacement —

Essuie-glace —

Syst. antichoc: Appuie bilux à culicet 15/15 R

Feux rouges 1, élect. combiné avec catadioptre 2 R

1)

DIMENSIONS

Voie { avant —
 arrière —

Largeur hors-tout AV. 650 AR.

1080 mm.

11720 mm.

11020 mm.

Emparement

Longueur hors-tout

Hauteur (non chargé)

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

Dim. Intérieurs

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieurs

Hauteur du pont dep. le sol

Indicateurs (facteur)

Hauteur selle depuis le sol

845 cm.

Diamètre de brague ext. droite

mm.

mm.

mm.

Crochet de remorque (porte à faux)

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

Force à faux, arrière

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

OBSERVATIONS

*) Le no. frappé à gauche sur le tube de selle indique le numéro de la série et l'année de construction du cadre.

(**) Avec roue dentée arrière de 28 dents.

Mesure du bruit: à 7 m latéralement

Au régime maximum d'utilisation (40 km/h.) = 80 phono

Dispositif placé sur côté droit avec pot allongé, orifice de sortie

coupé en biais.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Feu rouge: L'ampoule (à pas de vis) doit être assurée par un

capuchon caoutchouc.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 4.4.1956.

La commission d'expertise-types